## Le Plan Local d'Urbanisme de Limoges

# 7.4.1 – RESEAU D'EAU POTABLE





## RÉSEAU D'EAU POTABLE PRÉSENTATION GÉNÉRALE



### Plan Local d'Urbanisme de la Ville de LIMOGES

## Annexe sanitaire relative à l'eau potable

La présente annexe au PLU de Limoges a pour objet de fournir une présentation générale du système d'alimentation en eau potable existant et à venir.

#### 1. Installations existantes

La Direction de l'Eau exploite en régie directe, avec autonomie financière :

- 5 retenues d'eau brute : le Mazeaud, la Crouzille, Gouillet, Beaune 1 et 2, ainsi qu'une prise d'eau en Vienne sur le barrage du Pas de la Mule (Commune du Palais sur Vienne).
- 1 réseau d'adduction d'eau brute de 85 km
- 1 station de production d'eau potable située à la Bastide, d'une capacité maximum de 78 000 m3/jour, dont 45 000 m3/jour avec traitement additionnel par filtration sur charbon actif.
- 18 réservoirs et stations de pompage.
- 1 025 km de réseau de distribution sur Limoges et sur les communes extérieures suivantes : Nieul, Veyrac, Saint Gence, Bonnac la Côte, Saint Jouvent, Peyrilhac et Thouron.
- Limoges distribue également de l'eau en gros aux communes du Palais sur Vienne, Chaptelat, Rilhac Rancon, Couzeix, Oradour sur Glane, Verneuil, Isle, Chambôret, Vaulry, Cieux et Saint Priest Taurion.
- 36 370 branchements Limoges 30 595 + Communes extérieures 5 775.

#### 2. La consommation

La consommation totale sur Limoges (domestique et industrielle) était en 2015 de :

7 979 686 m3 pour 36 370 abonnés, soit 21 862 m3/jour en moyenne.

La consommation domestique moyenne sur Limoges est de 46,7 m3 par habitant et par an soit 144,6 litres/habitant/jour identique à 2014 mais en baisse depuis une dizaine d'années.



La consommation industrielle moyenne sur Limoges est de 2 952 m3/abonné /an.

#### Des ressources en eau brute protégées.

Les réserves en eau brute sont au nombre de 6. Il s'agit des réserves du Mazeaud (commune de Saint Léger la Montagne), la Crouzille et Gouillet (toutes deux sur la commune de Saint Sylvestre), Beaune n°1 et Beaune n°2 (sur les communes de Rilhac Rancon, Bonnac la côte et Limoges) et de la Vienne (prélèvement au niveau du barrage du Pas de la Mule – commune du Palais).

L'ensemble des ressources fait l'objet depuis plusieurs années de mise en place de périmètres de protection ainsi que d'arrêtés préfectoraux de protection sanitaire et de mise en conformité (2015 et 2010).

Les années 2015 et 2016 ont été consacrées à la préparation, à la vidange complète du barrage du Mazeaud et à l'inspection approfondie couplée à des travaux d'entretien.

#### La filière de traitement de la station de production d'eau potable.

Les dernières principales actions menées sur la filière (2015-2016)

- Réhabilitation complète des infrastructures en béton, de l'étanchéité des installations de l'ensemble des filtres à sable avec adjonction de sables « manganifères » afin d'améliorer le traitement de l'eau notamment en cas d'utilisation de la ressource de Beaune 2 en périodes estivales et automnales ainsi que lors de l'utilisation de la ressource de la Vienne.
- Conception, fourniture, montage et mise en service de réacteurs à Ultra-Violet en complément puis en substitution du procédé de désinfection par inter-ozonation.
- Déplacement, redimensionnement et transformation de l'atelier de production de lait de Chaux (vétuste) en atelier de production d'Eau de Chaux, pour une meilleure efficacité du procédé de reminéralisation.
- Augmentation des capacités de stockage et de redimensionnement de l'atelier de préparation du Charbon Actif en Poudre, pour disposer d'une plus grande autonomie de fonctionnement, en cas de pollution accidentelle par des micropolluants organiques.
- Renforcement du pompage de l'eau ozonée vers les tours de charbon actif en grains, pour garantir la filtration de la totalité de l'eau produite en régime de production soutenu au-delà de 1 800 m3/h.

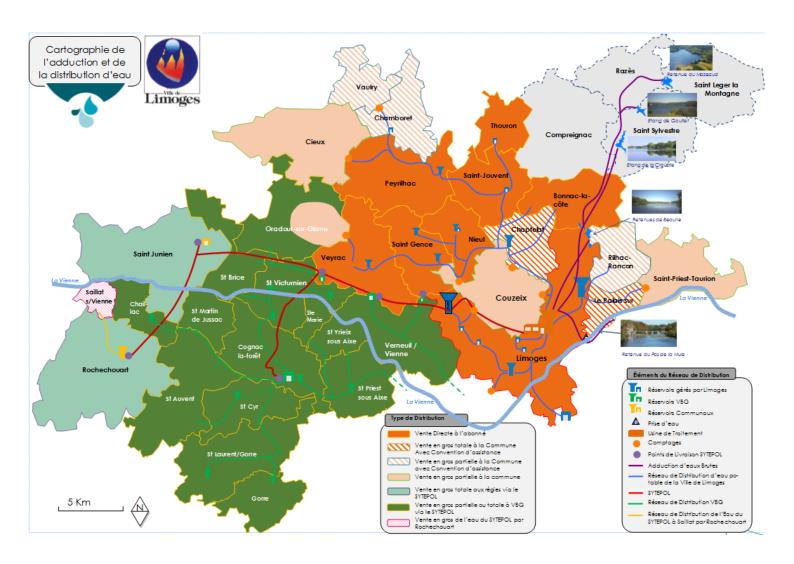
## 4. Projets

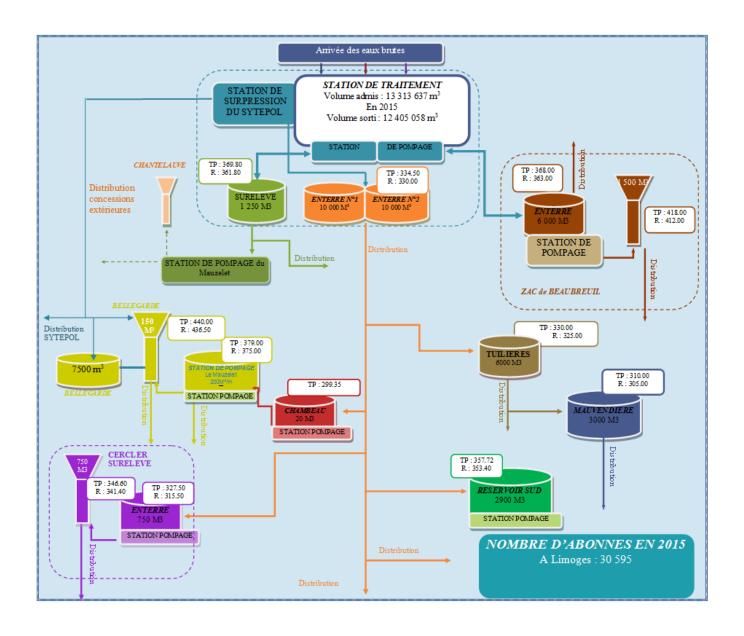
Adduction : Création d'un stabilisateur de pression au pied du barrage du Mazeaud permettant de protéger la canalisation d'amenée en aval et de combiner la distribution entre Gouillet et le Mazeaud.

Distribution : Sécurisation de l'alimentation du château d'eau du Cercler. La solution retenue n'est pas encore définie (par réservoir complémentaire ou réseau supplémentaire). Une étude de définition sera nécessaire pour choisir la solution la plus adaptée.

Pièces jointes :

Carte synoptique de Limoges, son adduction et sa distribution d'eau Schéma de distribution





# RÉSEAU D'EAU POTABLE CARTE DU RÉSEAU

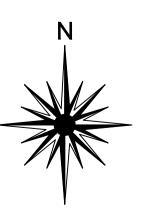


# PLAN LOCAL D'URBANISME de la commune de LIMOGES

Réseau d'eau potable Plan général

7.4.1 - Le réseau d'eau potable





Mise à jour en août 2018

1/20 000

